



Les engagements de la FFEA

Vous représenter

FFEA vous représente au niveau de la branche des experts en automobile : commission paritaire, APASEA, OPCO des entreprises de proximité, du ministère de l'intérieur et de son Bureau de l'expertise automobile (BEA), de l'UNAPL, des sociétés d'assurances et de leurs organismes professionnels. FFEA interagit et dialogue avec différentes instances, pouvoirs publics et organisations qui composent l'univers de la profession de l'expertise automobile au niveau national et européen. FFEA intervient en tant qu'interlocuteur privilégié et permet par ses actions l'avancée de lois et règlements comme celle sur le code de déontologie.

Vous informer

FFEA a mis en place un ensemble d'outils pour vous fournir une information claire et mise à jour en permanence sur la profession, ses évolutions et ses intervenants. Le site www.ffea.fr est LA bibliothèque de l'expertise automobile en constante évolution et a vocation à partager connaissances, expériences et passion.

Vous former et vous accompagner

De la formation initiale au perfectionnement en formation continue pour les experts en automobile, notre objectif est aussi d'accompagner les cabinets à se renforcer et à s'adapter aux nouvelles exigences de la profession via la maîtrise des nouvelles technologies, stratégies commerciales, nouveaux marchés, ...

Comment adhérer à la FFEA ?

Remplissez le dossier d'adhésion et renvoyez-le accompagné d'un règlement de 100€ au titre des droits d'entrée (art. 3 du [règlement intérieur de la FFEA](#)).

Votre demande d'adhésion sera soumise pour approbation au Conseil d'Administration (article 7 des [statuts FFEA](#)).

Après validation par le Conseil, un appel de cotisation vous sera adressé pour le règlement de votre adhésion.

Les conditions pour être membre sont spécifiées dans les [statuts FFEA](#) aux articles 6 à 9 disponibles sur le site www.ffea.fr

Les avantages d'être adhérent FFEA

Pour vous informer, vous renseigner, vous accompagner, vous sécuriser.

→ **Vous accédez** aux outils dédiés à l'expertise automobile : Concentrateur, Anea partage, Valise diagnostic, ... et vous bénéficiez du support technique RDEA.

→ **Vous accédez à notre service juridique et social**, qui vous dispense à la fois les conseils juridiques et les documentations appropriées (textes réglementaires, jurisprudence) selon les situations que vous rencontrez.

→ **Vous bénéficiez de l'assurance Protection Juridique et fiscale professionnelle étendue à la PJ « Tenue de route » et « Essais routiers »**

- Protection prud'homale et sociale, protection vis-à-vis des clients et fournisseurs, protection pénale et administrative, immobilière, fiscale et Urssaf, frais d'avocat et de procédure pris en charge, ...

- Remboursement des frais de stage pour reconstitution partielle des points de permis, frais d'obtention d'un nouveau permis de conduire, frais de reconstitution en cas de perte ou vol de clés, papiers du véhicule, ...

→ **Vous profitez de tarifs préférentiels** sur vos assurances professionnelles en option « Risques Cyber et/ou Responsabilité professionnelle (garantie Dommages Corporels illimitée et garantie Dommages matériels et Immatériels à hauteur de 7 M€).

→ **Vous recevez chaque semaine par mail la newsletter FFEA**, bulletin d'information sur toute l'actualité de la profession et de ses intervenants, technique, marché.

→ **Vous êtes alerté sur tous les aspects réglementaires** de la profession (circulaires, ...).

→ **Vous accédez à l'extranet FFEA** : cet espace est développé pour apporter des réponses pertinentes et fiables aux besoins des experts en automobile et faciliter leur métier au quotidien :












- Une base documentaire de textes réglementaires dans les domaines du droit, de l'expertise automobile, des véhicules endommagés (VGE, VEI), de la Convention Collective.

- Une actualité dédiée, des informations sur les colloques et assemblées FFEA, téléchargement des convocations et des PV de compte-rendu d'AG.

- Des documents professionnels sur les chiffres et statistiques automobiles, recommandations, des liens utiles et fiches explicatives.

- Un accès aux espaces des commissions métiers et aux entités régionales FFEA.



BARÈME ADHÉSION 2024		1	2	3	4	5
		Membre collectif (1 salarié et +)	Membre individuel (TNS seul)	Membre partenaire	Membre correspondant	Membre honoraire
	Concentrateur FFEA	✓	✓	X	X	X
	Support technique RDEA	✓	✓	X	X	X
 	Assurances incluses : Protection Juridique (litiges professionnels) + Tenue de route + Essais Routiers	✓	✓	✓	X	X
	Hotline sociale et juridique	✓	✓	✓	X	X
	Commissions FFEA accès à tous les travaux	✓	✓	✓	✓	✓
	Commissions Formation	✓	✓	✓	✓	✓
@	Extranet FFEA	✓	✓	✓	✓	✓
	La Lettre FFEA hebdomadaire	✓	✓	✓	✓	✓
	Flash info FFEA	✓	✓	X	X	X
	Veille professionnelle sur la mobilité	✓	✓	X	X	X
	*Assurances en option : - Risques Cyber et/ou - Responsabilité civile professionnelle			X	X	X
MONTANT* (hors assurances en option)	Part fixe : 250 € TTC Part variable : 400 € TTC par expert diplômé	250 € + Part variable	400 €	155 €	155 €	42 €

- **Accès au concentrateur** : identifiez obligatoirement les experts en automobile de vos structures pour confirmer le nombre d'experts en automobile et fixer le montant global de la part variable.
- **Droits d'entrée (100€ à régler lors du dépôt du dossier d'adhésion)**: à régler **par chèque** (à l'ordre de FFEA) ou **par virement bancaire** : **IBAN FR76 3000 3015 5000 0502 1020 582 // BIC : SOGEFRPP**
- **Cotisation FFEA** : à régler **par chèque** (à l'ordre de FFEA), **par prélèvement bancaire** ou **par virement bancaire** : **IBAN FR76 3000 3015 5000 0502 1020 582 // BIC : SOGEFRPP**

Si vous optez pour le prélèvement, le mandat SEPA en page 4 est à nous retourner avec votre RIB.

- Merci de **renvoyer votre dossier et votre règlement par mail** à adhesion@ffea.fr de préférence ou **par courrier** à : FFEA, 41-43 rue des Plantes, 75014 Paris.



ADHESION EN TANT QUE MEMBRE :

COLLECTIF INDIVIDUEL PARTENAIRE CORRESPONDANT HONORAIRE

Tous les champs des rubriques 1 / 2 / 3 et 5 doivent être obligatoirement renseignés

1- CABINET D'EXPERTISE (siège social) **Joindre un Extrait Kbis**

Raison sociale :		
Forme juridique :	Effectif :	Nbre d'établissement(s) :
N° SIREN (9 chiffres) :	N° SIRET (14 chiffres) :	
N° code APE/NAF :	N° TVA intra : FR	
N° d'habilitation SIV du Cabinet (<i>obligatoire pour toute adhésion en qualité de membre titulaire</i>) :		
Adresse :		
Adresse :		
Code postal :	Ville :	
N° Tél cabinet :	Email cabinet :	
Site internet cabinet :		
Membre d'un réseau ?	<input type="checkbox"/> Oui Lequel :	<input type="checkbox"/> Non

- DIRIGEANT 1, 2, 3, ... *ajoutez une feuille en annexe si nécessaire avec les mêmes données

Nom :
Prénom :
N° agrément VE :
Fonction exacte :
Email direct (pro):
N° Tél. direct :
N° tél portable :

3- REPRESENTANT PERMANENT *il s'agit de l'interlocuteur privilégié de la FFEA dans le cadre de votre adhésion

Nom :
Prénom :
Email direct (pro) :
N° Tél. direct :
N° tél portable :

4- ETABLISSEMENT (S) SECONDAIRE (S)... *ajoutez une feuille en annexe si nécessaire avec les mêmes données

Nom de l'établissement :
N° SIRET (14 chiffres) :
Nom du responsable du site :
Adresse :
Adresse :
Code postal :
Ville :
N° tél. de ce site :
Email de ce site :

5- EXPERTS EN AUTOMOBILE *ajoutez une feuille en annexe si nécessaire avec les mêmes données

Nombre d'Experts en automobile diplômés (pour le calcul de la cotisation) :

	Nom	Prénom	N° agrément VE	Email direct
1				
2				
3				
4				
5				

